

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Le Président Jean-Philippe BEDEZ ouvre la séance à 18 h 15.  
55 membres de l'association y assistent (28) ou sont représentés (27).

En préambule, le rapport de l'Assemblée générale annuelle 2019 est adopté à l'unanimité (55 voix pour).

## 1/ Rapport moral

Jean-Philippe BEDEZ revient longuement sur la crise sanitaire d'envergure mondiale et en a pointé les conséquences au niveau de notre association. Il souligne que la tendance était plutôt bonne avant le mois de mars 2020, mais que près de 4 mois d'inactivité complète et un peu moins de trois mois d'activité réduite ont évidemment eu un impact immense sur la situation financière du club.

Il remercie les membres du Comité pour leur travail de réflexion et de terrain pendant les six derniers mois et explique aux participants la stratégie adoptée vis-à-vis du propriétaire du local, c'est-à-dire une résiliation « préventive » du bail pour le 1<sup>er</sup> novembre, avec possibilité de renouvellement semestriel assorti d'un préavis de trois mois.

La décision finale porte sur la location d'une seule salle, afin de réduire au maximum les frais de location en attendant les évolutions futures de la pandémie et ses effets sur la pratique de notre jeu, particulièrement sensible à celle-ci en raison de la moyenne d'âge élevée de la population concernée.

La question du 11<sup>e</sup> ticket gratuit est également évoquée. Le Comité a décidé de le supprimer provisoirement, dans l'attente de jours meilleurs. Les tickets déjà acquis pourront bien entendu être utilisés.

Les événements festifs sont également suspendus jusqu'à nouvel ordre, à l'exception éventuelle du Marathon, avec repas hors site.

Jean-Philippe BEDEZ rappelle également aux membres souhaitant continuer les compétitions de la saison 2019/2020 qu'ils doivent confirmer leur participation auprès de M.Francis WOLFF, Directeur des compétitions du Comité d'Alsace.

Le Président choisit de terminer sur une note optimiste en indiquant que 2/3 des membres ont déjà choisi de continuer à faire partie du Bridge Club Mulhouse-

Riedisheim, ce qui est pour l'instant très au-dessus des moyennes régionale et nationale. Il précise que le club a en outre intégré cinq nouveaux membres et invite tous les « anciens » à leur réserver le meilleur accueil possible. Concernant les aspects pédagogiques, ces cinq personnes seront prises en charge par Georges-Henri SEUROT, moniteur agréé de la FFB.

Il conclut son rapport en lançant un appel pressant à un accroissement de la participation aux tournois, sans laquelle aucune voie vers une continuation des activités du club n'est possible, en fixant un objectif minimal de 70 à 80 tables par mois.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité (55 voix pour).

## 2/ Rapport financier

La Trésorière Françoise BRECHENMACHER présente le rapport financier de l'association pour la saison 2019-2020. La perte s'élève à 6312,62 EUR et l'actif brut au 30 juin 2020 s'établit à 12 327,96 EUR, ces chiffres étant évidemment la conséquence de la crise de la COVID-19.

Isabelle BALDEYROU, commissaire aux comptes, donne son approbation et celle de son homologue Philippe LEHMANN, absent.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité (54 voix pour).

## 3/ Points divers

Mme HERBST évoque les problèmes d'aération associés à la baisse prochaine des températures saisonnières. Le Comité réfléchira à une solution à ce propos, sans doute sous la forme d'une ou deux pauses pendant chaque tournoi de régularité.

M.Esteban VALLET se propose d'organiser des après-midis thématiques au cours de la nouvelle saison. Le projet sera étudié en collaboration avec le Comité du club.

Mme Nelly DEGOVE intervient et incite les membres à élargir leur réseau de partenaires, afin de donner un coup de fouet à la fréquentation.

En l'absence de nouvelles questions, Jean-Philippe BEDEZ déclare la clôture de la séance à 19 h 10.